



B E K B | B C B E

Penser à demain

Charte de développement durable 2020 à 2023





Chère lectrice, cher lecteur,

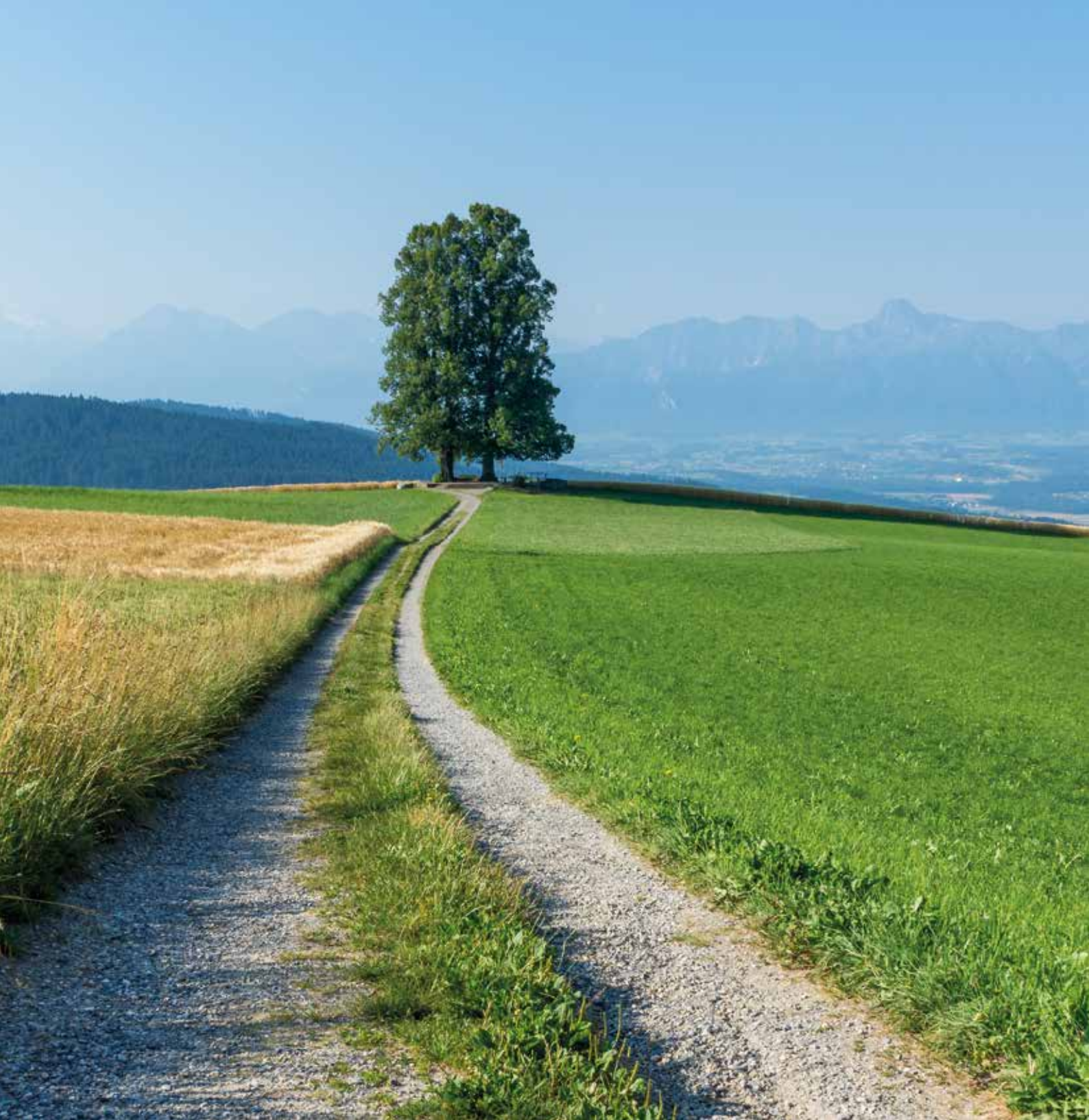
Orientée sur le long terme, la politique d'affaires de la BCBE influence sur la façon de penser et d'agir de nos collaborateurs. À cet égard, la priorité est toujours donnée à des pratiques commerciales équitables ainsi qu'à une politique d'achat et de vente responsable.

Nous sommes convaincus que le comportement écologique, l'engagement social et le succès économique sont étroitement liés. C'est pourquoi nous intégrons ces trois dimensions dans nos actions en visant un juste équilibre entre elles. Nous contribuons ainsi au développement de notre milieu économique et de notre espace de vie, et encourageons nos clients, nos partenaires commerciaux ainsi que nos collaborateurs à agir dans une optique durable.

Avec la présente Charte de développement durable, nous nous engageons à prendre nos responsabilités et à promouvoir le développement durable. Ce document doit nous guider dans nos actions afin que nous puissions réaliser nos objectifs et proposer des prestations financières à caractère durable qui fassent l'unanimité.

Antoinette Hunziker-Ebnetter
Présidente du Conseil d'administration

Armin Brun
Président de la Direction



Les étapes vers la Charte de développement durable

- Concept d'utilisation rationnelle de l'énergie (1995)
- Charte énergétique 1997 à 2000
- Charte environnementale Écologie d'entreprise 2001 à 2004
- Charte environnementale 2004 à 2007, produits et prestations compris
- Charte de développement durable 2008 à 2011
- Charte de développement durable 2012 à 2015
- Charte de développement durable 2016 à 2019

La présente Charte de développement durable pour les années 2020 à 2023 tient compte de l'évolution de ces dernières années. Elle a été approuvée le 1^{er} octobre 2019 par la Direction générale de la BCBE.



La BCBE est orientée vers le développement durable

Les activités commerciales de la BCBE sont axées sur le succès à long terme : la banque table sur la **création d'une plus-value durable** en lieu et place d'une maximisation des gains à court terme. La BCBE entend exercer une influence positive dans la région où elle déploie ses activités. Elle s'y emploie activement depuis de nombreuses années.

Pour la BCBE, faire le choix du développement durable signifie pratiquer sur le long terme une activité économique avec succès tout en agissant de manière responsable envers la société et l'environnement. Cette approche est présentée de façon concrète dans le présent document.

La BCBE entend améliorer continuellement sa performance en matière de développement durable. Elle s'engage à respecter les **objectifs de développement durable** (ODD, voir encadré) et à aligner davantage sa gestion du déve-

loppement durable et son cœur de métier sur ces objectifs. Dans la Charte de développement durable, la Direction générale définit des principes à respecter et se fixe des objectifs.

Le groupe de travail « Développement durable » évalue la réalisation des objectifs, engage des mesures subséquentes et veille à une **présentation transparente des performances** de la banque **en matière de développement durable**. Il est composé de responsables de processus ayant un impact important sur le plan social ou écologique ainsi que de représentants de l'entreprise. Les aspects du développement durable sont intégrés dans les processus commerciaux et mis en œuvre au quotidien. Ils font partie intégrante du système de gestion, certifié selon les normes ISO 9001 et 14001.

Objectifs de développement durable

Les objectifs de développement durable (ODD, *Sustainable Development Goals [SDG]*) forment la clé de voûte de l'Agenda 2030 adopté à l'automne 2015 par les Nations Unies. Ils définissent les jalons sociaux, économiques et écologiques que le monde devrait atteindre d'ici 2030. Les ODD sur lesquels la BCBE exerce la plus forte influence à travers ses activités sont en couleurs.





La BCBE en tant qu'employeur

Principes

La BCBE est un employeur fiable. Elle offre des **conditions de travail** attractives, favorables aux familles, et assume sa responsabilité sociale. En cas de changements structurels, elle met tout en œuvre afin de trouver des solutions adéquates pour toutes les personnes concernées.

La BCBE est un important pourvoyeur de **places d'apprentissage**. En misant sur la formation continue de ses collaborateurs, elle assure un niveau élevé de compétence et de professionnalisme.

La BCBE encourage la **diversité** de ses collaborateurs et protège leur intégrité. Elle lutte activement contre les

préjugés et toute forme de discrimination dans l'environnement de travail.

La BCBE met en œuvre une **politique salariale** raisonnable. Elle verse pour un même travail le même salaire, indépendamment du genre. Tous les collaborateurs doivent travailler dans l'intérêt des clients et de la banque à long terme.

La BCBE promeut la **santé** de ses collaborateurs. Elle prend des mesures préventives et s'engage en vue de prévenir les maladies et les accidents dus au travail.

Notre contribution aux ODD



En tant que banque formatrice, nous assurons un accès à une formation de qualité, nous améliorons le niveau de qualification des jeunes et les sensibilisons aux thèmes du développement durable.

Grâce à nos offres de formation continue, nous investissons dans le développement professionnel de nos collaborateurs et améliorons leur employabilité.



En proposant des modèles de travail et des horaires flexibles, en encourageant le temps partiel à tous échelons hiérarchiques confondus, en favorisant l'égalité des chances lors de l'attribution de rôles de conduite, en relevant de manière ciblée la part des femmes parmi les cadres et en garantissant l'égalité des salaires, nous contribuons à l'égalité de traitement entre hommes et femmes et à l'augmentation du taux d'activité des femmes.



Objectifs

- Nous mettons au concours les postes à pourvoir – fonctions dirigeantes comprises – en indiquant une fourchette pour le taux d'occupation.
- Nous favorisons la formation : sur dix places de travail proposées, une est une place de formation.
- Nous proposerons à 350 jeunes une formation qualifiée dans notre banque entre les années 2020 et 2023.
- Nous encourageons nos collaborateurs à suivre des formations continues et assurons leur employabilité en établissant régulièrement avec eux un plan de développement.
- Nous augmentons la proportion de femmes parmi les cadres et la portons à 25 % d'ici 2023.
- Nous veillons à ce que la rémunération globale la plus élevée ne dépasse pas vingt fois la rémunération la plus basse.
- Nous versons pour un même travail le même salaire et faisons vérifier le respect de l'équité salariale par un institut externe (certificat « Fair Compensation »).
- Nous visons l'obtention à l'horizon 2020 du label suisse de qualité « Friendly Work Space » pour notre gestion de la santé en entreprise.
- Nous réduisons le nombre de jours d'absence de nos collaborateurs pour cause de maladie ou d'accident de 10 % d'ici 2023, par rapport à 2019.





Produits et prestations durables

Principes

La BCBE veille à **l'utilisation judicieuse des avoirs** et à la réduction des incidences négatives sur le développement durable. Elle propose des produits et des services qui apportent une plus-value à l'économie réelle et à ses clients.

La BCBE mise sur des **relations de partenariat durables avec sa clientèle**. Elle prévient les conflits d'intérêts dans les activités de conseil en accordant des incitations financières avec retenue et de manière raisonnable. Elle propose des produits transparents et compréhensibles, présentés dans un langage clair. Elle refuse les fonds de clientèle non déclarés.

La BCBE veille à une gestion responsable des **produits d'investissement**. Elle développe progressivement les critères applicables en la matière et les rend transparents.

Elle propose à ses clients un large éventail de placements à caractère durable et assume activement son rôle d'investisseur responsable.

La BCBE exige le respect de certains principes éthiques et écologiques dans le cadre de **l'octroi de crédits**. Elle évite tout financement susceptible de nuire au développement durable et apporte un soutien ciblé à des projets écologiques et énergétiques innovants qui contribuent à la protection de l'environnement. Elle s'engage en faveur des entreprises locales et préserve ainsi les emplois dans la région.

La BCBE contrôle périodiquement la **gamme de ses produits à caractère durable** qu'elle entend élargir de manière raisonnable.

Notre contribution aux ODD



Les fonds de placement à caractère durable de la BCBE excluent notamment les combustibles fossiles au profit des sources d'énergie renouvelable.

Nous soutenons des projets efficaces sur le plan énergétique avec des produits et des actions spécifiques.

En évitant de financer des opérations contraires à l'objectif de l'énergie durable, nous encourageons l'utilisation des sources d'énergie renouvelable.



En proposant aux PME des prestations dans les domaines des finances et du conseil ainsi que divers autres services (création d'entreprise, financement de la croissance, règlement de la succession), nous contribuons à la productivité et à l'innovation dans notre zone d'activité.



Avec l'approche à caractère durable de la BCBE en matière de placement, l'exercice des droits de vote et la sélection des projets de crédit, nous fournissons des incitations en vue d'une production durable.

En demandant des informations sur le développement durable dans le cadre de l'octroi de crédits et en connaissant l'utilisation prévue de ces derniers, nous contribuons à la transparence non seulement à l'interne mais aussi au sein des entreprises financées.



Les fonds de placement à caractère durable de la BCBE aident à réduire les émissions de nos portefeuilles.

Les critères écologiques lors de l'octroi de crédits et le financement ciblé de projets efficaces sur le plan énergétique favorisent les projets respectueux du climat.



Objectifs

- Nous identifions les principaux impacts écologiques et sociaux de nos portefeuilles et de nos prestations et définissons des indicateurs de pilotage, lorsque cela se révèle pertinent et possible.
- Nous considérons le développement durable comme une composante essentielle du dialogue avec nos clients.
- Nous intégrons d'ici 2020 les aspects du développement durable dans toutes nos analyses et décisions d'investissement.
- Nous étouffons d'ici 2023 la part des fonds de placement à caractère durable de la BCBE de manière à ce qu'elle représente 30 % de tous les fonds de la BCBE.
- Nous veillons à ce que, d'ici 2023, au moins 85 % de nos placements financiers soient conformes à l'approche de la BCBE en matière de développement durable.
- Nous lançons à l'horizon 2021 un produit à caractère durable dans le segment Épargne / Paiement.
- Nous proposons uniquement des lingots d'or issus du commerce équitable dans la mesure du possible.



Engagement sociétal

Principes

La BCBE édicte des principes de **gouvernance d'entreprise** clairs qui garantissent une gestion d'entreprise responsable et le développement durable de la banque. Elle poursuit des objectifs financiers à long terme, dispose d'une solide base de fonds propres et s'est fixé un objectif de rendement raisonnable.

La BCBE contribue au renforcement et au développement de **l'économie régionale** ainsi qu'au maintien de postes de travail et d'apprentissage.

La BCBE fait si possible appel à des **fournisseurs** se trouvant dans son propre rayon d'activité et soutient ainsi les

petites et moyennes entreprises. Elle prend en considération les aspects du développement durable lorsqu'elle achète des produits ou confie un mandat à un fournisseur.

La BCBE s'engage dans des domaines **sociaux et culturels**. Elle soutient des sociétés, des associations et d'autres institutions dans un esprit de partenariat.

La BCBE favorise le **dialogue sur le développement durable**. Elle informe et sensibilise les parties prenantes sur des thèmes financiers, sociaux et écologiques.

Notre contribution aux ODD



Nous encourageons les parties prenantes à suivre des formations dans le domaine du développement durable.



Grâce à notre approvisionnement régional et à la promotion des PME, nous contribuons à la croissance de notre espace économique.

Nous offrons un accès non discriminatoire à nos prestations de services financiers.



En tenant compte de critères écologiques et sociaux dans nos pratiques d'achat et en communiquant de manière transparente notre performance en matière de développement durable, nous contribuons à une prise de conscience écologique.

Grâce à des campagnes et à des manifestations ciblées, nous favorisons le dialogue sur la consommation responsable.

Objectifs

- Nous générons en l'espace de dix ans (2013 à 2022) un free cash-flow se situant entre 900 millions et 1,1 milliard de francs.
- Nous confions la plus grande partie de nos mandats à des fournisseurs opérant dans notre espace économique.
- Nous finançons avec le fonds de soutien BCBE des projets, des initiatives et des institutions à caractère social, d'utilité publique et aux effets durables jusqu'à concurrence d'un million de francs par an, en fonction du résultat de la banque.
- Nous encourageons nos collaborateurs à s'engager personnellement pour le bien commun.
- Nous favorisons le dialogue sur le thème du développement durable et contribuons ainsi à une plus grande prise de conscience de la population dans ce domaine.
- Nous avons à cœur de sensibiliser les jeunes à une gestion responsable de l'argent.



Écologie d'entreprise et protection du climat



Principes

Dans ses activités commerciales, la BCBE tient compte des **répercussions qu'a le changement climatique**. Elle lutte contre ce dernier.

La BCBE encourage une gestion parcimonieuse de l'énergie et des ressources naturelles. Elle investit le montant de la redistribution de la taxe sur le CO₂ dans des **mesures contribuant à la protection du climat**.

La BCBE réduit **l'impact environnemental** lié à ses activités commerciales. Elle mesure ainsi la consommation de ressources naturelles, calcule les émissions de gaz à effet de serre directes ou indirectes et publie les chiffres correspondants.

La BCBE est **climatiquement neutre**. Elle compense entièrement les émissions résiduelles de gaz à effet de serre en soutenant dans la mesure du possible et de façon judicieuse des projets menés dans son espace économique.

Notre contribution aux ODD



En achetant de l'électricité provenant exclusivement de sources d'énergie renouvelable, nous soutenons cette forme d'énergie.

Dans le cadre de notre système de management environnemental certifié, nous améliorons constamment notre efficacité énergétique.



En continuant de réduire nos émissions de gaz à effet de serre et en expliquant notre manière d'évaluer et d'appréhender les risques climatiques, nous participons à la lutte contre le changement climatique.

Objectifs

- D'ici 2023, nous réduisons l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre causées par nos activités de 5 % par rapport à 2019.¹
- D'ici 2022, nous augmentons notre efficacité énergétique de 12 % par rapport à 2012.²
- Nous atteignons ces objectifs en améliorant par exemple l'efficacité énergétique de nos immeubles, en réduisant la consommation des ressources, en utilisant des ressources respectueuses de l'environnement (notamment de l'électricité provenant exclusivement de sources d'énergie renouvelable) et en diminuant autant que possible les déchets liés aux activités commerciales.
- Nous définissons des objectifs climatiques fondés sur des données scientifiques (*science based targets*) dès qu'une méthode ad hoc est disponible pour les prestataires de services financiers.

¹ Scope 1 à 3 (chaleur, électricité, déplacements professionnels, papier, eau, déchets, pertes de liquides de refroidissement et d'agents d'extinction)

² Conformément à la convention d'objectifs conclue sur une base volontaire avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC)

Pour de plus amples informations sur le thème du développement durable

www.bcbe.ch/developpement-durable

Andreas Baumann, responsable Développement durable et gestion de la qualité
031 666 11 65, andreas.baumann@bcbe.ch, BEKB | BCBE, Place Fédérale 8, 3001 Berne

Banque Cantonale Bernoise SA / Berner Kantonalbank AG 601.054.01-1219



